



Vente d'un véhicule pour cause de décès

Par **vesca**, le **05/08/2011** à **20:00**

Bonjour,

voici mon petit problème, ma grand -mère a acheté un véhicule avec un ami. Celui-ci est décédé mais il n'a laissé aucun testament. il a 3 enfants dont un avec ma grand-mère. Elle a décidé de vendre le véhicule. Peut-elle le faire car la carte grise est au deux noms ? si oui l'argent reçu lors de cette vente , elle le partage comment ? Merci de m'aider et dans l'attente d'une réponse.

Cordialement .

Par **mimi493**, le **05/08/2011** à **20:08**

Le véhicule fait partie de la succession. Est-ce qu'un notaire est chargé de cette dernière ?
<http://vosdroits.service-public.fr/F21348.xhtml>